

PROFIL DE CARRIÈRE

Autre personnel assimilé des ventes:

Les travailleurs dans les **professions assimilées des ventes** vendent des produits ou des services à l'occasion des présentations à domicile, en faisant de la sollicitation par téléphone, lors d'expositions ou dans la rue.

Information salariale:

26,538.65\$ est le salaire médian trouvé localement.

14.00\$/heure est le salaire médian localement reporté.

Les compétences fréquemment listées sur les offres d'emploi:

- Marketing
- Motivation
- Communication orale ou écrite
- Service à la clientèle
- Expérience en vente
- Attention aux détails
- Travail de façon indépendante
- Travail d'équipe
- Bilingue
- Travail d'équipe
- Créativité
- Gestion du temps
- Levée de fonds
- Résolution de problèmes
- Gestion
- Leadership
- Utilisation d'ordinateur
- Présentation

Fonctions principales:

Les distributeurs directs contactent d'éventuels clients par téléphone ou en personne, démontrent les produits et vendent les produits directement à des clients individuels ou pendant des réunions de vente et livrent la merchandise achetée aux clients.

Les vendeurs de porte à porte sollicitent les ventes et vendent des produits aux résidents.

Les vendeurs ambulants sollicitent les particuliers à domicile et leur vendent des produits.

Les vendeurs de rue installent et présentent la marchandise sur le trottoir ou lors d'évènements publics afin de la vendre au public.

Les préposés à la sollicitation par téléphone et télévendeurs effectuent des appels téléphoniques aux maisons privées ou entreprises en vue de la vente de biens ou de service ou conduisent des études de marché.

Les démonstrateurs organisent des démonstrations de vente, montrent, décrivent et vendent les articles ou les services dans les entreprises de commerce de gros et de détail, les entreprises industrielles, à l'occasion de foires, de salons professionnels ou dans les maisons privées.

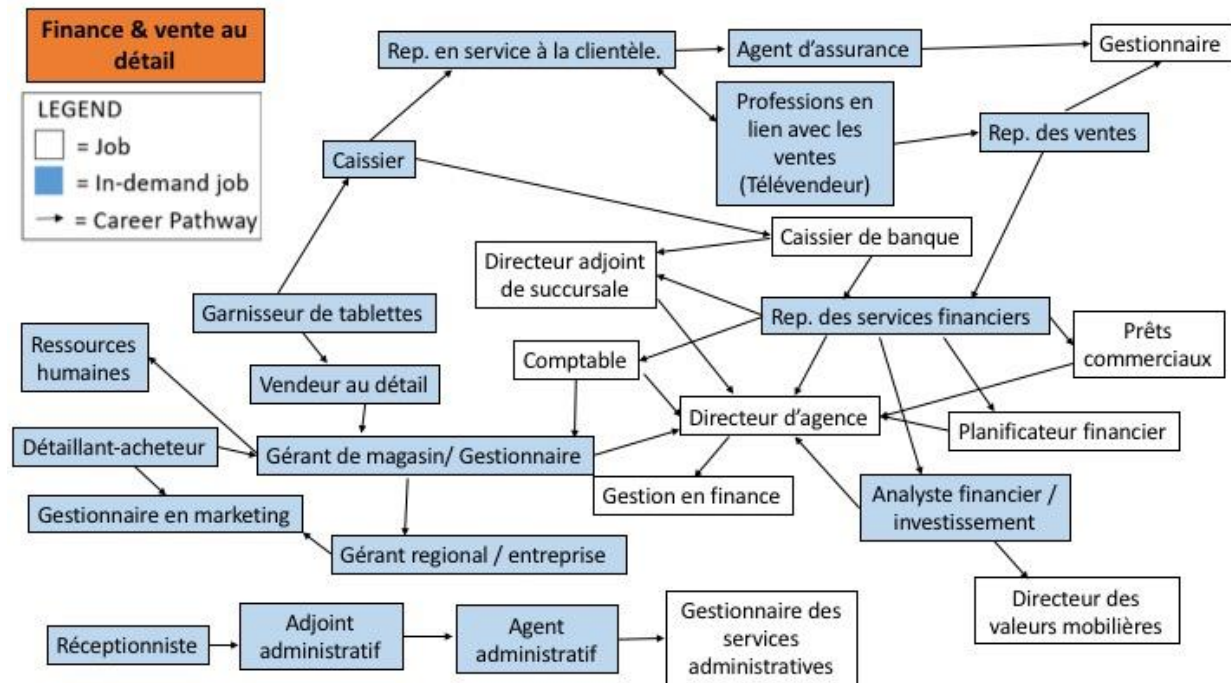
Les conditions de travail:

Le travail a normalement lieu dans un environnement clos contrôlé. Le travail peut aussi être à l'extérieur et les travailleurs sont soumis à des conditions météorologiques variées.

Les cheminements de carrière:

L'avancement de carrières vers des postes de supervision est possible avec de la formation additionnelle ou l'expérience. Ils sont employés par une fourchette large d'établissements de vente au détail et de gros, les industries manufacturières, les entreprises de télévente, les centres d'appel ou ils peuvent devenir travailleurs autonomes. Vous trouverez ci-dessous les cheminements de carrière possibles pour les autres personnels assimilés des ventes :

- Démarcheur – commerce de détail
- Démonstrateur – commerce de détail
- Distributeur – commerce de détail
- Vendeur de porte à porte
- Démonstrateur à domicile – commerce de détail
- Vendeur ambulant
- Télévendeur
- Préposée à la sollicitation par téléphone



Éducation et cheminement de formation:

Si vous êtes intéressé à devenir professions assimilées des ventes vous pouvez commencer votre apprentissage ou participer à un programme local de formation/d'éducation.

Détails sur l'apprentissage:

Technologie de l'information – Agent des ventes à la clientèle

- Certification : Bénévole (n'ai pas requise pour pratiquer cette profession en Ontario)
- Sceau Rouge: No
- Formation dans le milieu de travail : 3 820 heures
- Formation en classe : Une session technique de 5 semaines et une session technique d'une semaine

Les individus intéressés à poursuivre un cheminement de formation en apprentissage devraient poursuivre ces étapes :

- 1) Soyez embauché – par un employeur, un sponsor/un syndicat
- 2) Postulez en ligne pour vous inscrire en tant qu'apprenti à <https://www.ontario.ca/fr/page/entreprendre-un-apprentissage>
- 3) Signez un accord d'apprentissage avec votre employeur/sponsor et le bureau d'apprentissage d'Emploi Ontario
- 4) Devenez un membre de la catégorie apprentis à l'Ordre des métiers de l'Ontario à <http://www.ordredesmetiers.ca/membres>

- 5) Conservez une trace des heures que vous travaillez
- 6) Obtenez les compétences listées dans la formation standard si nécessaire dans votre métier spécialisé
- 7) Complétez toutes les exigences de formation dans votre métier spécialisé et vous recevrez un Certificat d'apprentissage (CdA).
- 8) Ecrivez l'examen du Certificat de qualifications si nécessaire dans votre métier spécialisé

Si vous êtes actuellement dans l'école secondaire et vous voulez commencer un apprentissage, visitez oyap.com pour plus d'information sur le programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario.

Les individus qui ne savent pas s'ils devraient poursuivre un apprentissage ou pas, vous pouvez en apprendre plus en visitant <https://www.ontario.ca/fr/page/preparation-lapprentissage>

Dénégation de responsabilité : Les institutions éducationnelles se réservent le droit de changer l'information sans avertissement, et cela peut conduire à des divergences entre leurs informations et l'information présentée ci-dessus. Si vous trouvez des erreurs, veuillez les reporter à info@workforcewindsoressex.com.